LISTE DES PIECES A FOURNIR DANS LE DOSSIER DE PROJET
2EME PHASE DE SELECTION

Concernant l'OSC ou le réseau porteur du projet :

- **Photocopie de la première page du Journal Officiel et du récépissé de déclaration d'enregistrement** (à transmettre en version papier),
- **Photocopie des statuts et du règlement intérieur signé** (à transmettre en version papier),
- **PV de l'Assemblée constitutive ou celui de l'Assemblée Générale renouvelant le bureau ainsi que le PV de la dernière réunion du Conseil d'Administration/Bureau** (à transmettre en version papier),
- **Les rapports d'activité des deux dernières années** (comprenant les rapports financiers) (à transmettre en version numérique).
- **Original du relevé d'identité bancaire** de l'OSC ou du réseau (à transmettre en version papier et numérique)
- **Le *curriculum vitae* et les copies des diplômes des personnes en charge du projet** dans l'OSC ou le réseau porteur de projet (maximum 3 personnes) (à transmettre en version numérique).

Lettres d'appui du maire de la commune et/ou des autres autorités (préfectures, etc…)
à transmettre en version papier

Les devis détaillés et factures pro-forma (pour les consultants, l'achat de matériel de plus de 100 000 FCFA, la location de salle, etc).
à transmettre en version papier.

Attestations d'engagements financiers ou techniques des bénéficiaires et des partenaires éventuels pour justifier leur engagement dans le projet. Si vous avez présenté des cofinancements dans le budget, fournir une attestation du cofinanceur justifiant qu'au moins 70% du cofinancement est acquis.
à transmettre en version papier.

Si vous avez présenté des valorisations dans le budget, fournir les pièces justificatives des moyens matériels et financiers valorisés pour la participation des bénéficiaires et du porteur de projet (facture de l'ordinateur mis à disposition, titre de propriété ou bail de location du local mis à disposition, etc).
à transmettre en version papier.